

Piscine Jean Bron : le CCAS distribue des entrées gratuites aux associations

Mardi 28 juillet 2020, 14h00

Garage du CCAS, 28 galerie de l'Arlequin

En présence de :

Nicolas Kada

Adjoint à la Coordination de l'action sociale et Vice-Président du CCAS

En raison de la situation sanitaire et après consultation des préconisations du ministère des Sports, les piscines des Dauphins et Jean Bron ont rouvert avec des modalités particulières.

PISCINE DES DAUPHINS

La piscine des Dauphins est fermée au public, elle **accueille exclusivement des groupes constitués** (associations socio-culturelles, etc.) jusqu'au vendredi 28 août sur réservation de créneaux auprès du service des Sports de la Ville, avec une capacité d'accueil réduite.

PISCINE JEAN BRON

La piscine Jean Bron est ouverte au public jusqu'au

dimanche 30 août, sur réservation de créneaux, avec une capacité d'accueil réduite.

Afin de réguler les flux et éviter les files d'attente, la Ville de Grenoble a mis en place :

- **Une inscription obligatoire par personne sur un créneau spécifique** : 4 créneaux de 2h15 sont proposés : 8h-10h15 / 11h-13h15 / 14h-16h15 / 17h-19h15. **Les inscriptions sont ouvertes** en ligne sur

www.grenoble.fr/jeanbron et par téléphone au 04.76.46.13.87, ou en caisse. Les usagers pourront réserver 48h maximum avant un créneau.

Afin de contrôler la réservation, un justificatif d'identité sera demandé en caisse pour entrer dans la piscine.

- **Un tarif unique** : 2,5€, et la carte 10 entrées à 20€ jusqu'au 30 août 2020. L'entrée est gratuite pour les moins de 6 ans. Les abonnements annuels

sont reportés de 6 mois.

Suite à la mise en place de ce tarif unique, la Ville de Grenoble et le CCAS mettent à disposition d'associations 2400 entrées gratuites cet été pour garantir l'accès au plus grand nombre à la piscine Jean Bron.

Mardi 28 juillet à partir de 14h, le CCAS remettra à une quinzaine d'associations des entrées pour la piscine destinées aux personnes dans le besoin.



Pour rappel, en accord avec les préconisations du ministère des Sports, la Ville de Grenoble a mis en place des **mesures sanitaires strictes** :

- Port du masque obligatoire de la file d'attente aux vestiaires
- Gel hydro-alcoolique à l'entrée
- Douche savonnée obligatoire
- Baisse de la capacité d'accueil

- 45 min de nettoyage complet de l'établissement entre chaque créneau

- Respect des distanciations physiques
- Nombre de personnes par ligne d'eau limité

- Suspension du snack, de la pataugeoire, des animations et des activités sportives (cours collectifs), ainsi que des cours particuliers de natation.

